

Direction des Interventions
Service Gestion du Potentiel et Amélioration des Structures Vitivinicoles
Unité Investissement vitivinicole

DECISION RELATIVE A L'AIDE A L'INVESTISSEMENT VITIVINICOLE

Le Directeur Général de l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (FranceAgriMer) ;
Vu le règlement (UE) 2021/2115 du parlement européen et du Conseil du 2 décembre 2021 établissant des règles régissant l'aide aux plans stratégiques devant être établis par les États membres dans le cadre de la politique agricole commune (plans stratégiques relevant de la PAC) et financés par le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader), et abrogeant les règlements (UE) n° 1305/2013 et (UE) n° 1307/2013;

Vu le règlement délégué (UE) 2022/126 de la Commission du 7 décembre 2021 complétant le règlement (UE) 2021/2115 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences supplémentaires pour certains types d'intervention spécifiés par les États membres dans leurs plans stratégiques relevant de la PAC pour la période 2023-2027;

Vu la Décision NTV-GPASV-2025-07 du 22 janvier 2025 modifiée relative à l'aide aux programmes d'investissement des entreprises dans le cadre de l'OCM vitivinicole pour l'appel à projets 2025 et notamment son article 5.2 ;

Considérant l'enveloppe financière fixée pour l'appel à projets 2025 à un montant de 110 millions d'euros ;

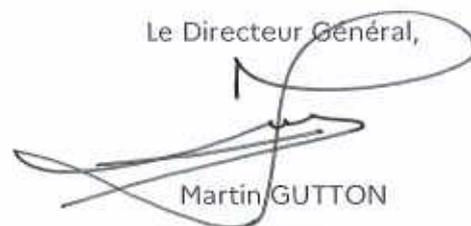
Considérant le montant estimé d'aide présenté pour l'appel à projets 2025 d'un montant cumulé total de 161 177 241,38€ pour les dossiers valablement déposés (dont 13 597 031,78€ correspondant à des dossiers nouveaux installés et 147 580 209,60 € hors nouveaux installés) ;

DECIDE

Un coefficient stabilisateur de 65,322423% est appliqué à l'ensemble des dossiers déposés dans le cadre de l'appel à projets 2025.

Ce coefficient s'applique au montant d'aide maximum estimé des dossiers déposés, avant examen de leur complétude. Il ne s'applique pas aux dossiers des nouveaux installés.

Fait à Montreuil, le 28/04/2025

Le Directeur Général,

Martin GUTTON